

Maison Familiale Rurale du Libournais

2 Tour Blanche
33 230 LES EGLISOTTES ET CHALAURES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la l'association Maison Familiale et Rurale du Libournais relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Maison Familiale et Rurale du Libournais à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe légale expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions perçues de l'Etat. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte affectation sur l'exercice comptable. Nous n'avons pas de remarque particulière à formuler.
- Votre association comptabilise des provisions pour dépréciation des créances selon les modalités décrites dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche. Nous n'avons pas de remarque particulière à formuler quant à leur justification.
- Votre association comptabilise des produits constatés d'avance selon les modalités décrites dans la note « produits constatés d'avance » de l'annexe. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte affectation sur chaque exercice comptable. Nous n'avons pas de remarque particulière à formuler quant à leur justification.
- Votre association constitue des provisions pour indemnités de fin de carrière, tels que décrits dans le paragraphe « Provisions » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Nous n'avons pas de remarque particulière à formuler quant à leur justification.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport financier.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pessac, le 11 mars 2021,

Sas Arevco

M. Yohan Bru

*Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale
des commissaires aux comptes, rattachés à la CRCC de Grande Aquitaine*



ANNEXES

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	4 647	3 274	1 373	150
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	49 188	32 949	16 239	16 996
	Constructions	2 639 651	1 671 256	968 395	1 010 604
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	152 833	110 574	42 258	27 086
	Autres immobilisations corporelles	199 240	164 892	34 348	45 978
	Immobilisations corporelles en cours				1 200
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	22		22	22	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	12 049		12 049	12 049	
TOTAL (I)	3 057 629	1 982 945	1 074 685	1 114 086	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	5 192		5 192	5 491
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	179 248	15 799	163 449	90 118
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	360 830		360 830	467 883	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	528 548		528 548	425 761	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	26 509		26 509	33 212
	TOTAL (II)	1 100 326	15 799	1 084 527	1 022 465
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	4 157 956	1 998 744	2 159 212	2 136 552	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			12 049		
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		3 559
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	377 301	377 301
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	805 039	818 314	
Excédent ou déficit de l'exercice	20 727	(16 834)	
	Total des fonds propres (situation nette)	1 203 067	1 182 340
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	285 291	219 433
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	285 291	219 433
	Total des fonds propres	1 488 358	1 401 773
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	66 079	67 487
	Total des provisions	66 079	67 487
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	451	495
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	406 311	430 429
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 186	92 751
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	83 223	72 108
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		989	
Produits constatés d'avance	34 604	70 520	
	Total des dettes	604 775	667 292
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 159 212	2 136 552
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	20 726,61	(16 834,05)
	(1) Dont à moins d'un an	604 775	295 419
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Certifié conforme
aux écritures
Le Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 920	3 930
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	824 449	888 244
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	760 242	794 691
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	86 673	27 611
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	25 694	23 016	
Total des produits d'exploitation	1 700 978	1 737 491	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	58 934	87 428
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	308 956	375 348
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	51 402	26 731
	Salaires et traitements	874 269	806 501
	Charges sociales	300 344	296 472
	Dotation aux amortissements et dépréciations	97 238	93 002
	Dotation aux provisions	1 727	2 420
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 768	55 485	
Total des charges d'exploitation	1 694 637	1 743 387	
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 341	(5 896)	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		6 341	(5 896)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 496	4 361
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3 496	4 361
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	6 620	7 191
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	6 620	7 191
RESULTAT FINANCIER		(3 124)	(2 830)
RESULTAT COURANT avant impôts		3 217	(8 726)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	20 442	28 406
	Sur opérations en capital	3 058	4 031
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	23 499	32 436
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 196	34 900
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	794	5 644
	Total des charges exceptionnelles	5 990	40 545
RESULTAT EXCEPTIONNEL		17 509	(8 108)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 727 974	1 774 288
TOTAL DES CHARGES		1 707 247	1 791 123
EXCEDENT ou DEFICIT		20 727	(16 834)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant du règlement ANC 2018-06.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

La Maison Familiale et Rurale du Libournais, est une association de caractère familiale, régie par la loi de 1er Juillet 1901.

Elle a pour objet de donner aux familles qui en sont les membres, les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant la Maison Familiale Rurale (MFR). Elle a également pour but d'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la MFR.

L'association a pour dernier objet de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implanté la MFR d'assurer toutes activités d'éducation populaire, de formation des adultes ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial. Elle pourra également proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement... dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

● Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Lorsque les immobilisations sont décomposées, les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

- les composants sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation dans l'entreprise,
- la structure est amortie selon la durée d'usage.

Lorsque les immobilisations ne sont pas décomposées ou décomposables, l'amortissement est pratiqué sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est comptabilisé lorsque la durée d'utilisation est supérieure à la durée d'usage.

● Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

● Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec fiabilité suffisante, et ouvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Annexe des comptes clos au 31/12/2020

Etat exprimé en euros

Annexe des comptes clos sur l'année 2020

A - Impact du covid-19 dans les comptes clos au 31/12/2020.

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine de l'association, cependant les éléments composant le résultat de l'entité ont subi de fortes variations qui vont être détaillées ci-après.

Compte de résultat :

1) Concernant les conditions particulières d'activités de l'entité :

La MFRL connaît une année difficile en 2020 en raison des impacts de la crise sanitaire et des restrictions étatiques liées à la COVID-19 (avec l'annulation des voyages en début d'année) et en raison également de la démission de la directrice en cours d'année. Cependant, malgré ces revirements de situations, le nombre d'adhésions des élèves de la MFRL reste stable et celle-ci réalise un résultat net excédentaire de +20.7 K€ en 2020.

2) Concernant les impacts significatifs de l'évènement sur les produits des activités :

L'évènement de la Covid-19 a effectivement eu un impact sur les recettes et produits d'exploitation de la MFRL puisqu'il a entraîné une baisse des produits des activités (prestations, concours publics et cotisations) de -159 K€ par rapport à 2019.

- Cette diminution s'explique tout d'abord par la baisse de l'activité l'association et donc par la chute des recettes de la scolarité de - 50 K€ et des recettes des locations des locaux de la MFRL, de -16 K€.

- En second lieu, la MFRL a également vu ses concours publics diminuer sur 2020 : -32 K€ d'aides liées à la "Mobilité" et de -23 K€ liés à la taxe d'apprentissage.

3) Concernant les impacts de l'évènement sur les charges et les autres produits :

De manière générale, on constate une baisse des dépenses d'exploitation de l'association de -84 K€. Cette variation concerne plus particulièrement les achats et les services extérieurs et s'explique par les raisons suivantes :

- La période de crise sanitaire et de confinement, a eu un impact sur la consommation énergétique de l'association (eau et gaz), qui a diminué de -15 K€.

- Elle a également entraîné, a fortiori, une baisse des dépenses liées à l'activité de l'association. En effet, les dépenses d'alimentation ont diminué de -23 K€. Les frais liés à la mobilité (frais de transport des

Annexe des comptes clos au 31/12/2020

Etat exprimé en euros

élèves) et aux voyages scolaires sont également en chute de -36 K€, car aucun voyage n'a été effectué sur l'exercice.

Bilan :

Comme pour beaucoup d'organismes, l'association a pu bénéficier des reports des règlements des échéances de deux de ses emprunts (Caisse d'épargne) mais les intérêts ont été recapitalisés générateurs d'un coût supplémentaire pour la structure d'environ 3 K€.

Aucun autre effet notable sur le bilan n'est à détailler.

B - Dettes, garanties et sûretés réelles attachées aux emprunts en cours de remboursement :

Les emprunts suivants font l'objet de garanties particulières :

- Emprunt CE 110 000 € (2017) : caution de la Cie Europ. de Garanties et de Cautions à hauteur de 50%,
- Emprunt CE 290 000 € (2018-2019) : caution de la Cie Europ. de Garanties et de Cautions à hauteur de 50%.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	5 089				442	4 647
TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 089				442	4 647
CORPORELLES						
Terrains	49 188					49 188
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	1 964 427		480			1 964 907
Instal technique, matériel outillage industriels	643 408		31 336			674 744
Instal., agencement, aménagement divers	130 155		22 677			152 833
Matériel de transport	31 750					31 750
Matériel de bureau, informatique et mobilier	167 490					167 490
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	1 200				1 200	
Avances et acomptes						
TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 987 619		54 493		1 200	3 040 912
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	22					22
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	12 049					12 049
TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 071					12 071
TOTAL	3 004 778		54 493		1 642	3 057 629

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	4 938		1 664	3 274
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 938		1 664	3 274
CORPORELLES	Terrains	32 192	757		32 949
	Constructions sur sol propre	1 244 735	41 213		1 285 948
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	352 496	32 812		385 308
	Instal technique, matériel outillage industriels	103 069	7 505		110 574
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	24 521	2 538		27 059
	Matériel de bureau, mobilier	128 741	9 092		137 833
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 885 754	93 917		1 979 671	
TOTAL		1 890 692	93 917	1 664	1 982 945

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	67 487		1 408	66 079
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	67 487		1 408	66 079
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	14 072	1 727		15 799
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	8 403		8 403	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	22 475	1 727	8 403	15 799
TOTAL GENERAL		89 962	1 727	9 811	81 878
Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		1 727	9 811		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	12 049	12 049	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	31 699	31 699	
	Autres créances clients, usagers	147 549	147 549	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 244	1 244	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	359 586	359 586		
Charges constatées d'avance	26 509	26 509		
	TOTAL DES CREANCES	578 636	578 636	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	451	451		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	406 311	406 311		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	80 186	80 186		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	12 888	12 888		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 768	57 768		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 567	12 567		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	34 604	34 604			
	TOTAL DES DETTES	604 775	604 775		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 155			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	3 559		(3 559)		
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	377 301				377 301
Autres réserves					
Report à nouveau	818 314	(16 834)	3 559		805 039
Excédent ou déficit de l'exercice	(16 834)	16 834	20 727		20 727
Situation nette	1 182 340		20 727		1 203 067
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	219 433		94 164	28 306	285 291
Provisions réglementées					
TOTAL	1 401 773		114 890	28 306	1 488 358

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		40 621
Emprunts obligataires convertibles		451
<i>INTERETS COURUS/EMPRUNTS</i>	451	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 356
<i>FOURN. - FACT. NON PARVENUES</i>	9 356	
Dettes fiscales et sociales		30 813
<i>DETTES PROVIS. CONG PAYES</i>	12 888	
<i>DETTES PROV CHGES S/CP</i>	4 850	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	10 475	
<i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	2 600	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		323 222
Autres créances		323 222
<i>FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR</i>	2 621	
<i>DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR</i>	320 602	

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		23 499
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 442
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPT. DE GESTION</i>	17 783	
<i>PRODUITS DES EXERCICES ANTERIEURS</i>	2 658	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 058
<i>QUOTE-PART DES SUBVENTIONS VIR</i>	3 058	
Total des charges exceptionnelles		5 990
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		5 196
<i>CHARGES EXCEPT. DIVERSES</i>	74	
<i>AUTRES CHARGES EXCEPT. DE GESTION</i>	2 166	
<i>CHARGES S/EX. ANTERIEURS</i>	2 956	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		794
<i>DOT. AMORT EXCEPTION.</i>	794	
Résultat exceptionnel		17 509

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			26 509
Divers		360	
Logiciel ISAGRI 2020		2 995	
Assurance 2021		11 280	
Voyage en Irlande 2021		10 164	
Abonnements 2021		1 710	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			26 509

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			34 604
Divers		2 252	
BPA TVV 2021		11 411	
Cotisations 2021		2 235	
Remboursement échéancier Toshiba		14 544	
AEPE 2021		4 161	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			34 604

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	Cabinet AREVCO							
	31/12/2020	31/12/2019	%	%	31/12/2020	31/12/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	4 800	4 740	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	4 800	4 740	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	4 800	4 740	100,00	100,00				

--

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

(art. 20 - Loi 2006-586 du 23/05/2006)

Les trois plus hauts cadres dirigeants (Président, Vice-président et Trésorier) ne sont pas rémunérés.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnités de fin de carrière		66 079	
		66 079	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		66 079	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Engagements IFC :

Les engagements pour indemnités de fin de carrière évalués en fin d'exercice représentent 66 079 €. Les hypothèses principales de calcul correspondent à un départ à 65 ans, indemnités calculées selon dispositions du Code du travail, taux de charges patronales moyen 46%. Méthode de lissage appliquée : ancienneté à fin N / ancienneté totale au moment du départ effectif. Ils sont entièrement provisionnés dans les comptes fin N.